

Les fonctionnaires attendent des éclaircissements

INQUIÉTUDE Alors que les rendez-vous inscrits à l'agenda social pour 2017 débutent le 7 septembre, le gouvernement n'a toujours pas informé les fonctionnaires des axes qu'il entend donner à ces rencontres.

Certes, l'agenda social de la fonction publique se remplit. La fixation de dates n'est toutefois complétée « *d'aucune information sur les axes ou les thèmes qui seront abordés* », s'inquiètent les fonctionnaires FO. Après une rafale d'annonces de mesures d'austérité à l'égard de la fonction publique (suppressions de postes, gel des salaires, rétablissement du jour de carence...), le mutisme gouvernemental est d'autant plus regrettable que les interrogations des agents ne cessent de croître. Y aura-t-il pour les fonctionnaires une compensation à la hausse de la CSG et de quelle nature? Si le gouvernement a évoqué une possible compensation, il ne l'a toujours pas détaillée et n'a pas même confirmé sa création, note FO. Une réunion sur la CSG aura lieu toutefois le 13 septembre.

Quid des états généraux du service public?

À ces non-dits s'ajoute celui portant sur le rendez-vous salarial du 10 octobre (précédé le 26 septembre d'une rencontre sur les rémunérations hors problème de la CSG) en présence du ministre de l'Action et des Comptes pu-

© HAMILTON / REA



Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, chargé de la fonction publique, présidera le rendez-vous salarial prévu le 10 octobre.

nement a annoncé un gel du point d'indice en 2018 », s'inquiète FO. La tenue des états généraux du service public, promis par le gouvernement, pose aussi question. Un groupe de travail « *dont on ne connaît pas encore la composition* », note FO, se réunira le

7 septembre pour préparer l'organisation de ces rencontres dont le cadre, la mission et la portée restent mystérieux. La date de la tenue de ces états généraux reste elle aussi inconnue, alors qu'un point d'étape est prévu le 13 novembre. ▀ **VALÉRIE FORGERONT**

ZOOM

La CSG chez les fonctionnaires

À l'instar des salariés du privé, les fonctionnaires sont concernés par l'augmentation au 1^{er} janvier 2018 de 1,7 point